



LES ÉCHOS de GLAIGNES

Le bulletin d'informations municipales

N°47 Septembre 2025



L'ÉDITO DU MAIRE.....

Encore un joli numéro automnal concocté avec des participations de plus en plus nombreuses alimentant les plumes de tous les rédacteurs de notre bulletin d'informations.

Un grand merci pour cette constance et cette motivation qui encouragent tous les rédacteurs en question, capables de produire quelques 32 pages chaque trimestre. Un grand merci surtout à toutes nos dynamiques associations qui ont encore prévu plusieurs animations dans ce dernier trimestre.

En complément des informations développées dans les articles de ce numéro, notons que les projets initiés par le Conseil Municipal, suivent leur cours favorablement. La construction de la crèche notamment se déroule dans les temps et nous permet d'envisager une remise des clés aux futurs gérants, comme prévu, à la fin du premier trimestre 2026. Un bail en état futur de location a été signé et après équipement par leurs soins, une ouverture officielle peut être raisonnablement envisagée au plus tard en septembre 2026.

Nous comptons déjà quelques inscriptions et cela nous encourage dans le choix assumé de subvenir dans notre village à l'accueil de la petite enfance de Glaignes et des villages du RPI (Béthan-

court-en-Valois, Gilocourt et Orrouy) comme des villages voisins que nous savons, en recherche de solutions d'accueil également. Garder nos jeunes enfants favorisera ensuite le maintien de nos petites classes d'école puis de nos classes primaires dans notre RPI.

Toujours à l'attention de nos jeunes – ados cette fois – nous avons annoncé l'installation de buts de foot au terrain dit "Le piège". Nous les avons reçus tardivement. James Martin et Bruno Motin ont préparé le terrain et installé les buts avec leurs filets. Un grand merci à tous les deux.... Plusieurs de nos jeunes s'y rendent quelques soirs de la semaine et le week-end.

C'est une récompense pour tous mais surtout pour James et Bruno qui envisagent maintenant de tracer le terrain. Nous savons pouvoir compter sur la vigilance et le respect de nos jeunes Glaignois rencontrés dernièrement et qui ont bien l'intention de profiter des installations mises à leur disposition.

En complément des dates annoncées dans ce numéro, sont programmées les suivantes :

- le dimanche 19 octobre pour l'opération "Ramassage Citoyen des Déchets" dans le village, pot de l'amitié à Gilocourt,
- le mardi 11 novembre pour les commémorations, pot de l'amitié à Séry Magneval,
- le samedi 20 décembre, dans l'Espace Beaumarais pour la remise des colis à nos aînés,

avant les traditionnels vœux du Maire programmés le samedi 17 Janvier 2026.

Entre-temps, je vous souhaite un bel automne.

Marie-Paule Tardiveau



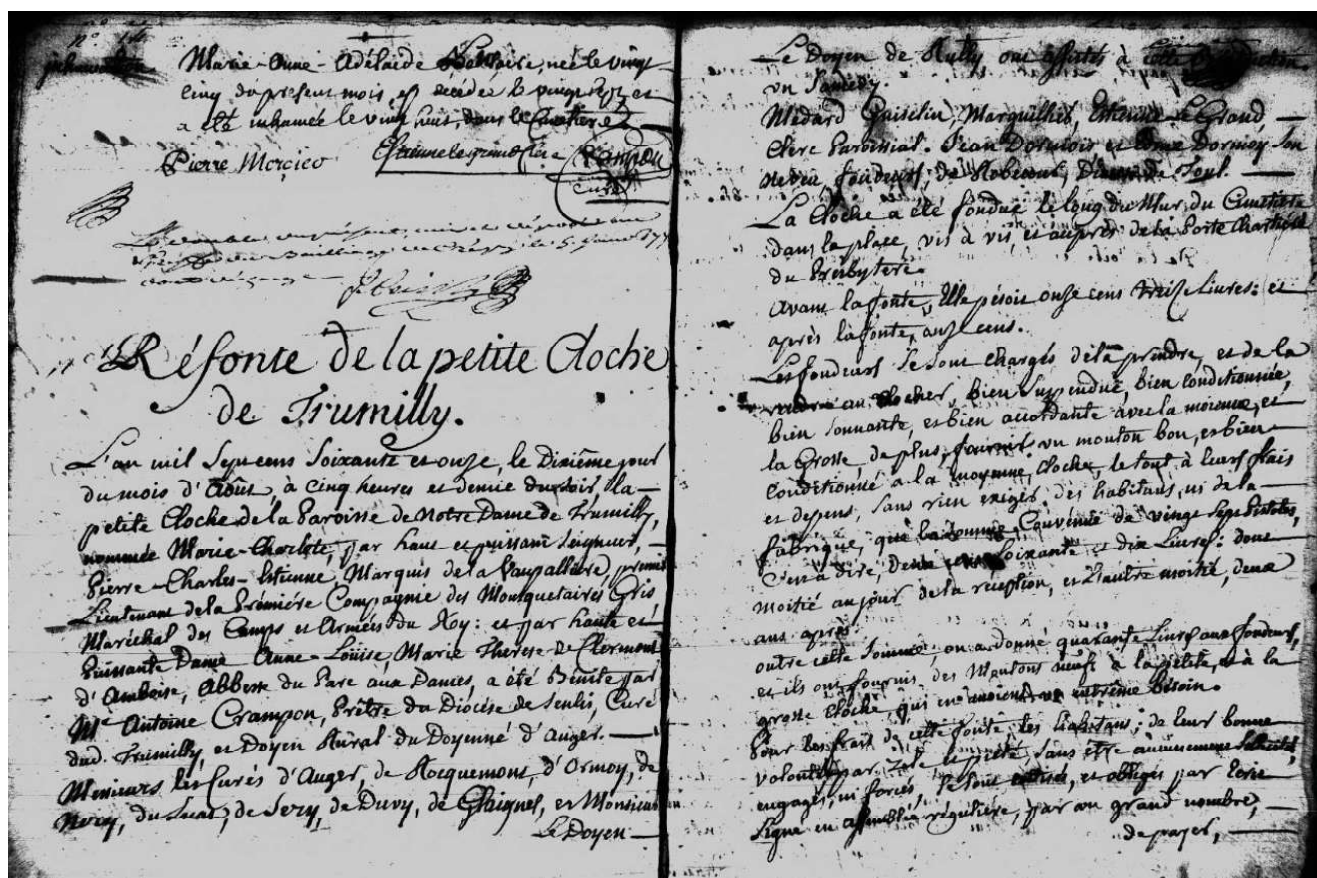
Photo Patrice Maiello



REFONTE DE LA PETITE CLOCHE DE TRUMILLY (1771).....

Ce document, expliquant la fonte et l'installation de la cloche de Trumilly, nous a été remis par Francis Tessier peu de temps avant son décès. Il l'avait découvert dans un registre paroissial lors des recherches qu'il faisait en matière de généalogie et de compréhension de la vie dans nos villages aux siècles passés.

L'événement qui est relaté ici concerne la paroisse de Trumilly. Mais on imagine bien qu'un déroulé similaire a eu lieu à Glaignes lors de la réalisation des trois cloches qui ont été installées dans notre église en 1782.



L'an mille sept cent soixante et onze, le dixième jour du mois d'août, à cinq heures et demie du soir, la petite cloche de la paroisse de Notre-Dame de Trumilly, nommée Marie Charlotte, par haut et puissant Seigneur, Pierre Charles Étienne, Marquis de la Vaupallièrre, Premier Lieutenant de la Première Compagnie des Mousquetaires Gris, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et par haute et puissante Dame Anne Louise Marie Thérèse de Clermont d'Amboise, Abbessse du Parc aux Dames, a été bénite par M. Antoine Crampon, prêtre du diocèse de Senlis, Curé dudit Trumilly, et Doyen rural du Doyenné d'Auger.

Messieurs les Curés d'Auger, de Rocquemont, d'Orrouy, de Néry, du Luat, de Séry, de Duvy, de Glaignes, et Monsieur le Doyen de Rully ont assisté à cette bénédiction un samedi.

Médard Gaiselin, marguillier¹, Étienne Le Grand, clerc paroissial, Jean Dormois et Edme Dormoy, son neveu, fondeurs de Robécourt du Diocèse de Toul².

La cloche a été fondue le long du mur du cimetière, dans la place, vis-à-vis et auprès de la porte chartière du presbytère.

Avant la fonte, elle pesoit onze cent treize livres et après la fonte onze cents³.



REFONTE DE LA PETITE CLOCHE DE TRUMILLY (1771).....

Les fondeurs se sont chargés de la prendre et de la rendre au clocher, bien suspendue, bien conditionnée, bien sonnante et bien accordante avec la moyenne et la grosse. De plus, fournir un mouton⁴ bon et bien conditionné à la moyenne cloche, le tout à leurs frais et dépens, sans rien exiger des habitants, ni de la fabrique, que la somme convenue de vingt sept pistoles⁵, c'est-à-dire deux cent soixante et dix livres : dont moitié au jour de la réception, et l'autre moitié deux ans après.

Outre cette somme, on a donné quarante livres aux fondeurs et ils ont fourni des moutons neufs à la petite et à la grosse cloche, qui en avoient un extrême besoin.

Pour les frais de cette fonte, les habitants, de leur bonne volonté, par zèle et piété, sans être aucunement sollicités, engagés ni forcés, se sont cotisés et obligés par écrit signé en assemblée régulière par un grand nombre de payer, les laboureurs six livres par charrue, les manœuvriers trois livres, les veuves aisées trente sols⁶. L'archevêque a fourni le surplus.

Le [métal] a coulé le mercredi sept août à onze heures et demie du matin avec le succès le plus désirable. La cloche est admirable à tous égards.

De la toile en mousseline raide, donnée par les parrain et marraine, et qui a enveloppé la cloche, on a fait une belle aube, un surplis pour M. le Curé, un surplis pour le cleric paroissial. Ce sont les dames et sacristines des Ursulines de Crépy qui les ont faites. M. le Curé étoit Directeur de cette communauté.

Battants

M. Le Roux, Me Taillandier⁷ à Crépy, a remis les battants en état. Il n'a pas touché à celui de la moyenne qui étoit bon, bien fait et de poids. Celui de la grosse étoit fait en pomme⁸, mal conditionné, et n'avoit pas le poids nécessaire. M. Le Roux a très bien remédié à tous ces défauts et a fait une très belle poire. Il a augmenté le battant de neuf à dix livres.

Le battant de la petite étoit très bien fait mais il avoit neuf livres de poids de plus qu'il ne fallait. Il avoit, par sa pesanteur, cassé la cloche du devant. Il avoit inmanquablement cassé celle-ci. M. Le Roux a diminué très adroitement ces neuf livres et a rendu le battant bien beau et solide. Il a pris trente livres pour ces opérations et vingt quatre sols pour chacun de ses garçons. Il en avoit trois.

Pesanteur régulière des battants

Quatre livres par cent jusqu'à mille. Depuis un mille jusqu'à trois milles, trois livres par cent. Depuis trois mille et au-dessus, à quelque quantité que ce soit, deux livres et même une livre et demie par cent.

Source : AD Oise – 1MI/ECA 650 R1 – Trumilly – BMS 1758-1807 – Vue 59/372 (Transcription M-D Gay)

Notes :

1 Marguillier : Un marguillier membre du conseil de fabrique est chargé de la construction et de l'entretien de l'église, de l'administration des biens de la paroisse

2 Toul est situé dans l'est de la France, non loin de Nancy, soit à 300 km de Crépy-en-Valois. Robécourt, qui se trouve à 70 km au sud de Toul, étoit un haut lieu de fabrique des cloches depuis le XVIème siècle.

3 500 kilogrammes.

4 Un mouton est la pièce de bois qui soutient la cloche.

5 La pistole est une pièce d'or.

6 Une livre vaut 20 sous (ou sols).

7 Taillandier : un forgeron qui fabrique des outils aratoires et taillants grâce à une grande maîtrise du feu.

8 En forme de pomme de pin.



LA CLOCHE DE L'ÉGLISE DE GLAIGNES.....

La cloche de l'église n'a pas toujours été seule à résonner dans notre campagne. Un texte, extrait du registre paroissial de 1782 et reproduit ci-dessous, nous indique qu'en cette année, eut lieu le baptême de trois cloches. Voici la transcription de ce texte. Notez que les deux premiers paragraphes sont également gravés sur la cloche qui est toujours présente à l'église.

Seule maintenant la voix de Jeanne-Marguerite rythme pour nous les heures tout au long de la journée. Trois fois par jour, elle rappelle aux fidèles qu'à l'heure de l'Angélus, on doit dire sa prière !



Ses sœurs ont probablement fini leur carrière dans les fonderies de l'Hôtel de la Monnaie, où elles ont été transformées en canons révolutionnaires.

L'an 1782, le 11 juillet, par permission de notre Seigneur Évêque, ont été bénites, suivant le rituel, les trois cloches de cette paroisse, par nous soussigné Pierre-Antoine Violet, prêtre desservant de cette église.

La première des trois cloches a été nommée **Jeanne-Marguerite** par Messire Jean François Colliette, écuyer, sieur de Froqueville, Conseiller du Roi, président en l'élection de Crespi, et par Dame Marguerite Etienne Frenelle, son épouse.

La seconde cloche a été nommée **Marie-Charlotte-Christine**, par Maître Jean-Charles Dieu, procureur es-Sièges Royaux de Crespi, ancien maire de la ville susdite, substitut du procureur du Roi en l'élection, procureur fiscal du comté de Glaignes, et par Dame Jeanne-Christine Dambry, son épouse.

La troisième cloche a été nommée **Joséphine-Claire** par Monsieur Joseph Praquin, fermier de Monsieur de Baurain, comte de Glaignes, et par Dame Claire-Elizabeth Dumont son épouse.

Lesquels parrains et marraines ont signé avec nous le même jour et aux énoncés le présent acte, ainsi que messire Claude Chenu, curé et doyen de Séry et messire Henry Dubief, curé et doyen de Rocquemont, qui nous ont accompagné dans notre cérémonie de la bénédiction des cloches de cette paroisse.

Handwritten signatures of the witnesses and sponsors of the bell baptism, including: Frenelle de Froqueville, Dambry, Praquin, Dumont, Chenu curé Doyen de Séry, Dubief curé et doyen de Rocquemont, Billon, Jacques, Morel, and others.



PHOTOS D'AUTREFOIS.....



Ci-dessus : début des années 60. Le lotissement des Sablons n'existe pas encore.

Ci-dessous : années 75 environ : les constructions ont gagné de l'espace.
Notez, au niveau de la salle des fêtes, les bâtiments du forgeron.





GLAIGNES ANIMATIONS - LA FÊTE À LA TARTE.....

Le week-end de la fête à la tarte a été, comment dire, excellent le samedi, et bien compliqué le dimanche !! Car la pluie s'est invitée dans la nuit, juste après la grande soirée spectacle.

Déluge dans la nuit

Le dimanche matin, nous avons découvert un déluge, le toit de la scène effondré, le matériel d'éclairage trempé, et nous avons dû improviser car les activités de la kermesse étaient bien compromises avec ce temps. Nous avons annulé, le matin même, les musiciens prévus pour animer l'après-midi, annulé aussi le château gonflable. Et impossible de faire des jeux ou de ranger quoi que ce soit à cause de cette pluie incessante.

Le concours de tartes

Heureusement, nous avons maintenu le concours de tartes car il y a eu des participants. À 14h nous avons reçu 6 tartes. Le jury a été composé et les gagnants se sont vus remettre les prix comme prévu (voir les 3 prix sur la photo). Merci à tous d'avoir participé.

La tarte géante nous a été livrée par le pâtissier Xavier Gage, et a pu être dégustée par le peu de monde qui a bien voulu sortir malgré cette météo très maussade.

La soirée du samedi soir

Le samedi soir, par contre, a été une réussite. Heureusement que la pluie n'est arrivée qu'à la fin du spectacle! Il y avait cette année encore énormément de monde, certains arrivés dès 17 h pour être sûrs d'avoir une place. Et des places assises il y en avait 640 !! Grâce au courage de nos bénévoles qui sont allés chercher pendant 3 jours toutes ces tables et bancs dans les villages avoisinant (Béthancourt, Gilocourt, Fresnoy, Trumilly, Rocquemont, Orrouy, Séry, Béthisy-Saint-Martin....). Une vraie logistique, deux camions et des bras... pour tout stocker dans la salle, les installer le samedi matin, et aussi les ramener après!!

À côté de ça, une belle équipe de bénévoles a, encore une fois, bien assuré à la buvette, aux barbecues, au service, et à l'accueil des artistes. Une quarantaine en tout, dont des jeunes que nous remercions particulièrement.

À la caisse nous avons mis en place pour la première fois le paiement par carte bancaire sur terminal, ce qui a été bien apprécié.

L'ambiance a démarré avec l'excellent orchestre de Alain et Nathalie (plus deux autres musiciens) qui nous ont bercés de variété française et internationale pour chauffer l'ambiance. Ensuite bien sûr, l'équipe de Norbert avec 3 nouvelles danseuses brésiliennes, et 3 transformistes avec des numéros alliant chanson, émotion, et humour. Comme d'habitude, superbes costumes de paillettes comme au carnaval de Rio, et humour garanti par la présentation de Norbert.

On ne fait pas toujours attention à ceux qui travaillent dans l'ombre pour la qualité de ce spectacle. J'adresse un grand merci à Daniel et David (bénévoles) pour la partie "éclairage" de la scène et à Jean-François (Ingé son prestataire) pour la qualité du mixage de l'orchestre, et du son pendant la soirée.

Le bilan

Le bilan, c'est environ 550 repas payants (plus ceux des bénévoles, artistes et techniciens), 100 kg de saucisses/merguez/côtes, 220 kg de frites, 300 litres de bière, 50 litres de vin, 300 canettes de soft...etc.

Oui cela fait de la rentrée d'argent, mais les dépenses sont très conséquentes (2 agents de Sécurité, 4 musiciens pour l'orchestre, Spectacle de 8 artistes, 1 prestataire son, les droits de SACEM, la location de matériel sono etc..), plus toutes les factures de nourriture et de boissons.

Rédigé par C. Doufer

Prochains rendez-vous

Samedi 4 octobre :

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Samedi 8 novembre :

**SOIRÉE MOULES-FRITES
ET KARAOKÉ**



GLAIGNES ANIMATIONS - LA FÊTE À LA TARTE.....



*Les 6 tartes du concours de tartes sucrées
et ses 3 gagnantes qui auront été bien
récompensées*



*Le chapiteau crevé par la forte pluie
et les bénévoles au travail.*

*On tente de faire sécher barnums,
tables, bancs, ...*





GLAIGNES ANIMATIONS - LA FÊTE À LA TARTE.....



*Les danseuses brésiliennes
et Norbert dans son plus
beau rôle*

*L'assistance si nombreuse
550 repas servis !*





L'ASSOCIATION SPORTIVE DE GLAIGNES.....

BABY-GYM

La situation reste compliquée... Malgré nos nombreuses démarches, nous sommes toujours à la recherche d'un(e) animateur(trice) pour encadrer le baby-gym le mercredi après-midi (3 h de séance + 1h 30 de montage/démontage).

- Ce poste est rémunéré.
- L'association prend en charge la formation dispensée par la Fédération Française de Gymnastique.
- Le BAFA est une porte d'entrée, mais un BPJEPS ou tout autre diplôme sportif sont compatibles avec cet emploi.



Nous présentons toutes nos excuses aux 50 familles actuellement sur liste d'attente en raison de l'interruption de cette activité.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Chaque partage peut nous aider à trouver rapidement cet(te) animateur (trice) !

GYM ADULTES

SAISON 2025

LUNDI
 19h00
- 20h00

JEUDI
 11h00
- 12h00

**LIEU : Espace Beaumalais –
Salle des fêtes, Glaignes**

COTISATIONS

Glaignes & Rocquemon	120 € (1 cours) / 150 (2 cours)
Extérieurs	150 € (1 cours) / 180 (2 cours)

06 83 21 98 97 – 06 45 29 95 61

GYM ADULTES

La reprise a eu lieu le 2 septembre, toujours dans la bonne humeur.

Déjà une trentaine d'inscriptions à ce jour !

Il est encore temps de nous rejoindre, n'hésitez pas !



À QUI APPARTIENT CE PETIT VÉLO ?.....



Ce vélo d'enfant a été abandonné à l'Espace Beaumalais lors de la fête à la tarte. Pour le récupérer, contactez la mairie.



GLAIGNES ETXEA : UNE NOUVELLE ASSOCIATION.....

Une nouvelle association vient de voir le jour à Glaignes :

Glaignes Etxea,

littéralement "la maison de Glaignes".

À l'initiative de cette création, Jérémy Delahaye, originaire du pays basque, a souhaité rendre un hommage affectueux à sa région en choisissant le mot "Etxea", qui signifie "maison" en basque.

Cette association se veut à la fois festive, créative et rassembleuse, dans la continuité de ses précédentes créations locales, telles que les éditions d'Halloween ou encore le "concours annuel du plus beau sapin de Noël de Glaignes".

Désireux de convaincre les habitants d'adhérer par la vitrine même des événements organisés par l'association, son président a décidé d'offrir la première année de cotisation à tous les nouveaux membres.

Nul doute que son président saura déployer toute sa créativité pour faire naître de nouveaux événements qui animeront encore davantage la vie du village.



Contact de l'association : Delahaye Jérémy, [06 43 88 46 99](tel:0643884699)



L'association Glaignes Etxea organise sa nouvelle édition du

"Concours du plus beau sapin de Noël 2025".

Pour participer, vous devrez envoyer la photo de votre sapin de Noël au [06.43.88 46.99](tel:0643884699)

Une très belle corbeille de produits de fête sera offerte à la famille gagnante.



PRÉPAREZ-VOUS POUR HALLOWEEN !

Glaignes Etxea

GLAIGNES

HALLOWEEN SAISON 2
 VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

18H30
AU LAVOIR

DÉFILÉ DES ENFANTS ET RÉCOLTE DES BONBONS



25^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC ATHBOY.....

Le 25e anniversaire du jumelage entre Autonne-Villages et Athboy s'est tenu en Irlande le week-end du 13 /14 septembre 2025. Une cinquantaine de membres dont 2 maires des 9 villages ayant signé la charte en 2000, était présents : Bernard Levasseur, maire de Séry-Magneval et Christian Bornigal, maire de Fresnoy La Rivière.

Cette rencontre sous le signe de l'amitié et du partage fut très intense.



Le samedi, les participants français se sont initiés à des activités traditionnelles irlandaises :

- fabrication de la croix de Ste Brigitte,
- tissage,
- danse irlandaise
- et initiation au Bodhran

tandis que nos amis irlandais étaient en cuisine pour faire des crêpes à la française.



Site : autonne-villages.fr
Facebook : [autonne-villages](https://www.facebook.com/autonne-villages)



25^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC ATHBOY.....



L'après-midi, la cérémonie a eu lieu en plein air, au Fairgreen, sous un ciel clément.

À la suite du renouvellement de la signature de la charte et l'échange de cadeaux, Français et Irlandais ont exécuté une Flash mob dynamique et enjouée.

Le soir, un dîner au Darnley Hotel, sous le signe de la musique, vint clôturer cette belle journée.



25 ans de jumelage, c'est une belle histoire.

Souhaitons nous que cette amitié franco-Irlandaise puisse connaître encore de belles aventures et de nombreux échanges.





LES TRÉTEAUX DE GLAIGNES NOUS COMMUNIQUENT...

Nous venons de recevoir un troisième courrier du Président du Tribunal de Senlis... Il s'adresse à tous les Glaignois(es), et nous vous en livrons le contenu :

LETTRE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE SENLIS AUX GLAIGNOIS

Chers habitants de Glaignes,

À la suite de la dernière parution des Échos de Glaignes, j'ai reçu une lettre des plus singulières de la part de Monsieur André Morel. Il réside dans une vieille maison, jadis habitée par son aïeule, Madame Jeanne Zanetti, épouse de feu Marco Zanetti, décorateur du château.

Or, Marco avait un double talent : manier le pinceau... et collectionner les potins. Armé de son chevalet, il s'installait au lavoir pour peindre vaches, chevaux et linge étendu, mais ce qu'il appréciait davantage encore, c'étaient les bavardages de Philomène et d'Eulalie. Ces dames en savaient plus que tous les journaux réunis, surtout lorsqu'il s'agissait d'histoires de disparitions. Tout était retranscrit dans des carnets, oubliés dans une vieille malle, chez Mr Morel.

Philomène ouvrit le bal :

— "As-tu entendu pour le pharmacien ? Parti à Crépy, disparu avec ses cataplasmes ! Eh bien moi j'avais encore un furoncle qui l'attendait..."

Eulalie, en riant :

— Et le colporteur italien, avec ses étoffes bariolées ? Entré à Glaignes, jamais ressorti ! Sa malle, on l'a revue... mais pas lui."

Philomène, baissant la voix :

— Et ce joueur de mandoline, qui chantait sous nos fenêtres... On a retrouvé son instrument pendu dans un arbre. De lui, pas de trace."

Eulalie leva les yeux au ciel :

— Tu oublies le moine ! Mariant la fille des aubergistes en cachette. Pouf, envolé ! Peut-être le Bon Dieu l'a rappelé d'urgence... ou peut-être qu'il a pris racine sous les bois de Sainte Marguerite."

Philomène reprit, excitée :

— "Et ce bûcheron qui jurait avoir croisé un singe dans les bois.... Eugénie, jamais en reste, a dit qu'une bête en guenilles lui volait son pain et ef-

frayait ses poules. Et Gaspard, l'ivrogne, a encore fini dans le fossé en voulant l'attraper. De toutes façon celui là, il n'y a que les bouteilles qu'il sait attraper!"

Eulalie, implacable, continua son inventaire :

— "On ne parle plus du marchand de parapluies ? Parti un jour de marché avec son chariot plein... On a retrouvé les parapluies ouverts dans le champ, comme des champignons, mais pas le marchand."

Enfin, Eulalie conclut, solennelle :

— "Et le postillon ! Parti livrer le courrier au petit trot... Ni le cheval, ni la sacoche, ni le postillon ne sont jamais revenus. Depuis, le facteur évite le raccourci par la forêt."

Philomène soupira :

— "Ma bonne Eulalie, décidément, à Glaignes, les voyageurs entrent... mais on ne les revoit guère."

Les carnets se terminent dans le brouillard d'une écriture fébrile, évoquant un couple diabolique, un jardin rempli de cadavres et un procès prochainement prévu à Senlis.

Chers Glaignois, devant tant de mystères, il m'a semblé nécessaire de vous éclairer. Sachez qu'une grande reconstitution de ces événements est en préparation par les Tréteaux de Glaignes. Dans la prochaine parution des Échos, vous aurez le fin mot de cette histoire, ou du moins une version suffisamment claire pour satisfaire la curiosité du village... et apaiser vos cauchemars.

En attendant, je vous invite à accueillir les voyageurs de passage avec gentillesse... mais sans trop vous attacher : les statistiques locales ne jouent pas en leur faveur.

Avec toute ma considération,

Le Président du Tribunal de Senlis



RAMASSAGE CITOYEN DU DIMANCHE 19 OCTOBRE.....

Dimanche 19 Octobre, Béthancourt, Gilocourt, Glaignes, Orrouy, Rocquemont et Séry-Magneval se mobiliseront pour ramasser un maximum de déchets dans nos rues et nos chemins !

On ne soupçonne pas les dégâts que ces objets, du plus petit (mégot de cigarette ou chewing-gum qui mettront 2 à 5 ans à se décomposer), aux plus grands (bouteilles plastique, canettes, cartouches de chasse, bouteilles en verre, qui mettront entre 200 et 4000 ans à se dégrader) peuvent faire à notre nature. Ingérés par des animaux qui en décéderont, polluant nos nappes phréatiques et nos rivières... sans parler de la dégradation des paysages et des odeurs éventuelles...

Nous vous invitons à nous rejoindre, avec votre bonne humeur, de bonnes chaussures, des gants et des vêtements adéquats, sans oublier votre gilet fluo. Nous vous équiperons de sacs poubelle. Les enfants sont évidemment les bienvenus et sont souvent les plus motivés ! (les chiens en laisse également).

Rendez-vous dimanche 19 octobre, 9h 30, à l'Espace Beaumarais

Ceux qui le souhaitent pourront ensuite se rendre à Gilocourt pour la pesée des déchets des autres villages, la photo de famille et un verre de l'Amitié ! Covoiturage possible !



LES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES.....

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons présenté les tarifs de location de la salle des fêtes suite à une décision du conseil municipal les actualisant. Un oubli avait eu lieu concernant la mise à jour du tarif pour les associations extérieures au village. Ceci a été corrigé dans un conseil suivant et voici les tarifs complètement mis à jour :

Les associations de Glaignes sont prioritaires et déposent, leur planning de location de la salle en début d'année. Pour les autres, les demandes sont formulées par écrit et seront traitées selon leur ordre d'arrivée.

Voici les tarifs (actualisés au 1er septembre 2025) :

TARIFS DE LOCATION

Habitant de Glaignes	550 € (Week-end)	275 € (journée)
Béthancourt-en-Valois et Séry-Magneval	850 € (Week-end)	425 € (journée)
CCPV et canton de Crépy-en-Valois	1 400 € (Week-end)	700 € (journée)
Autres	2 500 € (Week-end)	
Mairies et associations extérieures	600 € (Week-end)	300 € (journée)

Les tarifs de location de la salle sont préférentiels pour les Glaignois. Toutefois, cela est réservé à leur usage strictement personnel (ainsi que conjoints, ascendants, et enfants). La sous-location est interdite.

Le loueur est nommément responsable de la manifestation organisée. Il devra être présent durant toute la durée de la location et sera responsable de l'application du règlement.



LA FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins, vendredi 22 août, a été l'occasion d'inaugurer le tout nouveau parcours d'orientation de Glaignes. Nous nous sommes réunis en fin d'après-midi, sous un ciel mitigé, mais clément, pour une compétition amicale sous la houlette d'Antoine et Sophie Périer. Après avoir écouté attentivement les instructions données par les organisateurs, 9 équipes composées de deux à quatre coureurs, de tous âges, ont pris le départ. L'objectif était de trouver le plus grand nombre possible de balises, dans le temps imparti de 30 min, preuve à l'appui, puisque nous devons poinçonner notre feuille de course à chaque point de passage. La durée étant limitée, le parcours s'est cantonné à l'ouest de la route départementale, tout dépassement du temps entraînant une pénalité. La recherche des balises a donné lieu à des discussions animées, voire à des ruses pour essayer de semer les concurrents !

La jeunesse l'a emporté, Laurianne et Julie ont été les plus rapides et les plus efficaces avec 19 balises sur les 20 possibles. Deuxièmes, Olivier et Raphaël, troisième, l'équipe conduite par Patrick J. et James B. Bravo à tous les participants.

Après l'effort, le réconfort. La soirée s'est prolongée par un repas partagé par les organisateurs, les coureurs et tous ceux qui sont venus les soutenir, une trentaine de personnes autour d'un buffet largement garni par les contributions de chacun, et de tablées installées devant l'Espace Beaumaraïs. La fête s'est achevée après la tombée de la nuit.



Balise (dispersées dans le village)



Analyse des fiches



Proclamation des résultats



LE PARCOURS D'ORIENTATION DE GLAIGNES.....

Les plus observateurs d'entre nous ont sans doute été intrigués. Ils ont remarqué que sont apparus dans notre village des potelets en bois, portant un numéro et une petite pince colorée. Quésaco ? Les balises d'un parcours d'orientation !

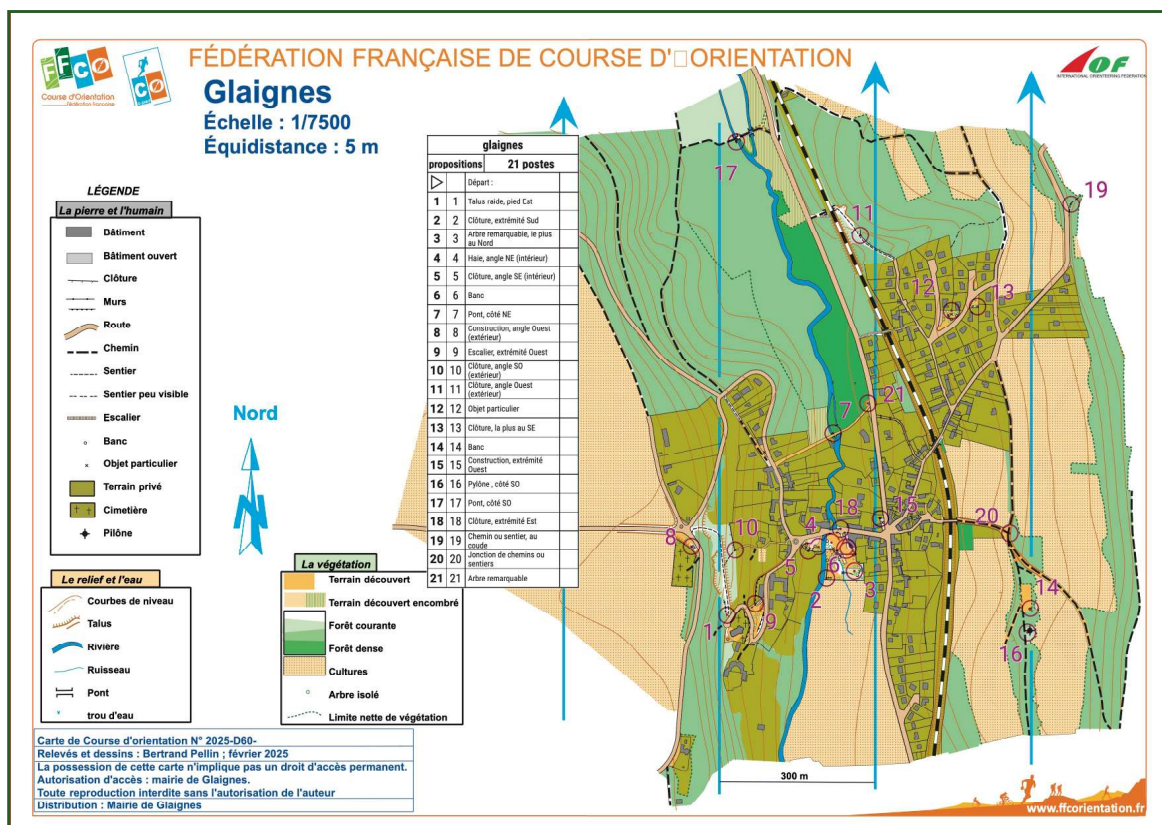
À l'initiative d'Antoine et Sophie Périer, coachs de l'École de trail Glaignes et compagnie, un parcours d'orientation a été créé et installé dans nos rues et nos chemins. Composé de 21 postes dont l'emplacement figure sur la carte ci-contre, le tracé s'étend sur tout le territoire de Glaignes. L'itinéraire ne présente aucune difficulté. Tous les jalons sont implantés sur le domaine public, certains sont bien en vue, d'autres moins aisés à repérer, c'est pourquoi la liste fournit des indices.



LE PARCOURS D'ORIENTATION DE GLAIGNES.....

À chacun son défi : localiser toutes les balises, en trouver le plus grand nombre en un temps imposé, suivre le cheminement dans l'ordre, boucler le parcours le plus rapidement possible... Les petites pinces servent de poinçon pour attester le passage à chaque poteau, elles sont toutes différentes ! Eh, non, pas moyen de faire croire que vous auriez réussi la totalité du circuit en tournant autour du même point...

À vélo ou à pied, en marchant ou en courant, une belle occasion de (re)découvrir tous les recoins et sentiers de Glaignes, de travailler son sens de l'orientation, ses méninges et ses muscles, pour tous, de sept (ou moins) à soixante-dix-sept ans (ou plus).



HOMMAGE À FRANCIS TESSIER.....



Ce 1er septembre nous avons porté en terre Francis Tessier, habitant fort connu et apprécié de tous les glaignois. Francis, né en 1946 à Glaignes, a grandi dans le village où il a fait toute son école primaire. Devenu adulte, il a travaillé à Crépy, puis à Compiègne pour terminer à l'usine Poclain de Crépy. Il a habité à Compiègne puis, avec son épouse Françoise, ils ont construit leur maison en haut de la rue Chantepie au début des années 80.

Francis était très impliqué dans la vie du village : membre actif du comité des fêtes dès son arrivée, il fut ensuite élu au conseil municipal durant trois mandatures, de 1989 à 2008 travaillant avec plusieurs maires : Mme Gourhan, Jean

Rativeau, Max Sébastianis, Patrick Ramet. Il a assuré les fonctions d'adjoint ; il supervisait les activités du cantonnier et s'intéressait beaucoup à la voirie.

Francis pêchait la truite dans la Sainte-Marie et ramassait des morilles dans ses coins secrets. Il était férù de généalogie et d'histoire locale. Il fit, très récemment, présent à la Commune d'un casque de pompier, vestige de la compagnie de sapeurs présente à Glaignes. Collectionneur de cartes postales intéressant notre village, il nous avait permis de les scanner pour les conserver en mairie.

Nous n'oublions pas sa gentillesse, son engagement, son dévouement qui ont toujours été au service de notre petite communauté villageoise.



LE SAGEBA, EN CHARGE DE LA VALLÉE DE L'AUTOMNE.....

LE RÔLE DU SAGEBA

Le Sageba (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne) a publié son rapport d'activité pour l'année 2024. Doté de deux compétences, Gestion des Milieux Aquatiques (Gema) et Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage), le syndicat est investi de quatre missions principales :

- l'aménagement du bassin de l'Automne (qui inclut ses affluents, dont la Sainte-Marie),
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des zones boisées riveraines,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau.

Il est à noter toutefois que la qualité de l'eau des trois cours d'eau majeurs du bassin (Automne, Sainte-Marie, Ru des Taillandiers) n'est pas suivie par le Sageba mais par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

LES ACTIVITÉS MENÉES EN 2024

En 2024, le Sageba a conduit plusieurs chantiers.

Restauration du cours de l'Automne dans le marais du Berval

Des travaux de reméandrage et de restauration de l'Automne, financés par l'Agence de l'eau et le fonds FEDER ont été menés à terme. Cette intervention sort du périmètre habituel du Sageba, puisqu'il a consisté à rendre à l'Automne le cours naturel qu'elle suivait avant l'assèchement du marais au XIXe siècle. La surveillance post-chantier a débuté dès 2024, et se poursuivra pendant plusieurs années pour observer la croissance de la végétation et l'évolution des populations d'amphibiens et d'insectes.

Restauration des berges à Béthisy-Saint-Martin

La restauration des berges de l'Automne s'est accompagnée de la création d'un sentier de promenade, le long duquel seront implantés des panneaux pédagogiques.

Entretien de l'Automne et de divers affluents

Enfin, en 2024, un peu plus de 11 km de cours d'eau (l'Automne de Vez à Pondron, le ru de la Moise aval, le ru de Bonneuil, le ru de Feigneux) ont été entretenus dans les communes de Vez, Russy-Bémont, Feigneux, Bonneuil-en-Valois, Morienvall et Fresnoy-la-Rivière, par des actions d'égavage, d'abattage, de gestion du bois mort, des embâcles et des trouées lumineuses.

ET À GLAIGNES ?

Trois élus de Glaignes siègent au conseil syndical du Sageba : Marie-Paule Tardiveau au titre titulaire de la CCPV, avec James Martin, son suppléant. Romain Odent et Patrice Maiello au titre de la commune. Patrice Maiello étant aussi membre du bureau élu du Sageba.

Dans notre village, grâce à la participation des propriétaires, le Sageba a opéré la reconversion d'une ancienne peupleraie en boisement alluvial diversifié. Les travaux ont débuté en septembre 2024 avec le chantier





LE SAGEBA, EN CHARGE DE LA VALLÉE DE L'AUTOMNE.....

de terrassement. Ils se sont poursuivis en novembre par les plantations. Cette dernière opération s'est faite en collaboration avec une classe de BTS Gestion Forestière de l'Institut Charles Quentin à Pierrefonds. Le projet étant désormais achevé, un suivi sera mis en place dès 2025 pour observer l'évolution du site.

LA SAINTE-MARIE, UNE RIVIÈRE EN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE



Crédit photo : Sageba

Selon les données de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'état écologique de la rivière en 2024 est considéré comme bon, en amélioration par rapport aux années précédentes. En témoignent les nombreuses espèces de poissons qui y ont été observées, dont l'anguille, le brochet, la carpe, les écrevisses américaines et la truite.

Par ailleurs, la Sainte-Marie à Gaignes a atteint en février 2025 un débit de 0,86 m³/s, soit le plus haut depuis plus de vingt ans (0,94 m³/s en janvier 2004). Nous avons collecté des données sur le débit de la rivière depuis 1988 et nous vous les présenterons dans un prochain numéro des Echos.



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST.....

Le SMDO et ses collectivités adhérentes organisent de nouvelles journées de distribution du compost les samedis du 11 octobre au 29 novembre 2025. Lors de ces journées, seront offerts 80 litres de compost local (équivalent à un sac) aux particuliers qui le souhaitent, dans la limite du stock disponible. Ce compost est issu des déchets verts collectés en déchetterie et en porte-à-porte. Ceux-ci sont valorisés par des plateformes de compostage locales.

Samedi 18 octobre 2025

Parking de La Passerelle - 62 rue de Soissons, CRÉPY - 9h -15h

Pensez à venir avec :

- Votre carte d'accès pour les distributions en déchetterie (1 seule carte pour toute l'opération)
- Des contenants et des outils (pelle, seau, sac...) pour récupérer le compost ;
- Une tenue adéquate.





BIEN POSITIONNER SES BACS-POUBELLES.....

Le service de ramassage des ordures ménagères de la CCPV nous informe que les éboueurs rencontrent parfois des difficultés pour charger les poubelles. Souvent un mauvais positionnement conduit à ne pas collecter la poubelle concernée.

Voici quelques uns des problèmes rencontrés. Dans ces cas, la poubelle est :

- déposée du mauvais côté (poignées vers la rue), ou de travers,
- trop proche d'un véhicule ou d'un panneau de signalisation, collée à un mur
- à côté ou sous un arbre non élagué,
- trop éloignée du bord du trottoir
- débordante sur le devant, ce qui empêche la prise du bac par le bras du camion.
- Remplie de déchets non conformes (souvent dans le bac jaune)

Quand il y a plusieurs bacs :

- Il est préférable de regrouper les bacs deux par deux, le bras prenant 2 bacs ensemble, le camion ne fait alors qu'un arrêt au lieu de deux. Dans ce cas, les deux bacs seront très proches l'un de l'autre (moins de 5 cm de distance entre les deux).
- Il ne faut pas mélanger les bacs jaunes et noirs (les bacs doivent être regroupés selon la couleur de la collecte du jour).

Une bonne pratique serait de regrouper les bacs de même nature, deux par deux, entre voisins. Cela réduira le coût de la collecte.

Et voici ci-après quelques photos illustrant un mauvais positionnement des bacs-poubelles nous ayant été communiquées par la CCPV.

La CCPV met en place un contrôle du contenu des poubelles.

La CCPV a récemment embauché un animateur "tri et prévention déchets" dont la mission consiste à réaliser des contrôles de la qualité du tri. Ceux-ci consistent à observer en surface le contenu des bacs de collecte sélective (bacs jaunes) ou des bacs à ordures ménagères (bacs noirs) et à compter le nombre de contenants présentés le jour d'un ramassage. Pour information cet agent intervient avec un véhicule Renault Zoé Blanche.



Poubelle débordante



Poubelle débordante



Contenu non conforme



Poubelle trop éloignée de la rue et arbres à élaguer



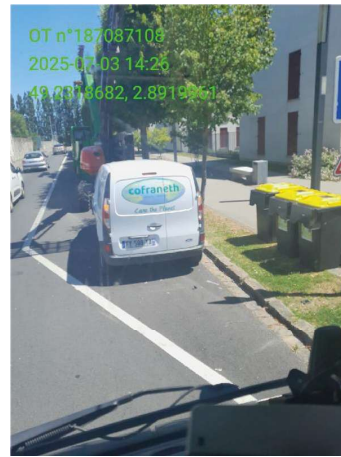
BIEN POSITIONNER SES BACS-POUBELLES.....



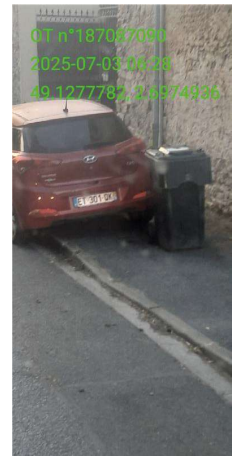
Risque de tomber le long du trottoir



Stationnement gênant



Stationnement gênant et bacs trop collés.



Stationnement gênant



LES TRAVAUX DE LA CRÈCHE AVANCENT.....

Les travaux de la crèche avancent normalement, après une petite interruption début août. Ce mois de septembre verra la mise en place de la toiture. Nous respectons les délais prévus.





QUE RÉALISE LE DÉPARTEMENT DE L'OISE ?.....

Nos élus au Département de l'Oise (Sandrine Connel et Luc Chapoton) nous ont communiqué un bilan de l'action du Département et particulièrement dans notre canton. Nous en retenons ici quelques éléments importants :

Le budget du Département

Le budget global du Département est mis en difficulté par une baisse de ses revenus et par une augmentation de ses domaines d'intervention transférés par l'État. Malgré ces difficultés, le Département n'a pas augmenté ses impôts.



Budget de fonctionnement 2025 : 800 millions dont 500 millions pour l'aide sociale.

Budget d'investissement 2025 : 105 millions (contre 172 millions en 2024).

Dans le budget d'investissement, citons, par ordre d'importance :

- Aide aux communes : 47,5 M€
- Routes : 34 M€
- Collèges : 26,5 M€
- Logement : 8 M€
- EHPAD : 4,4 M€

Les investissements 2021-2024 dans notre Canton

Le canton de Crépy-en-Valois rassemble 25 communes. Pour ces 4 années, le Département a financé :

Aide aux communes	5 millions d'euros pour 170 projets (bâtiments, voirie, écoles, patrimoine, sport, sécurité)
Rénovation des routes	6,4 millions d'euros pour 55 km de routes
Sécurité	caméras de vidéo protection, sapeurs-pompiers (SDIS)
Santé	18 professionnels accompagnés pour leur installation (162 000 euros), maison de santé de Morienvall, Ehpad Etienne Marie de la Hante (Crépy-en-Valois)
Pass citoyen	Pass permis, Pass sport, Pass avenir
Collèges	financement de leur fonctionnement
Emploi	bus départemental pour l'emploi
Aides aux particuliers	vélo électrique, collecteur d'eau de pluie, chauffage, carburant bioéthanol. Ces aides sont toutefois suspendues pour l'année 2025.
Habitat	aide à l'accession sociale à la propriété (50 logements en 4 ans)
Culture	manifestations culturelles, concerts, expositions



BIEN UTILISER LES EAUX NON POTABLES.....

En 2024, un texte de loi est sorti régissant l'utilisation des eaux non potables (Décret n° 2024-796 du 12 juillet 2024 relatif à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine). Ce texte concerne tous types d'utilisateurs ; nous en avons extrait ici les règles qui concernent les particuliers.



Eau non potable



Ce texte est un changement de politique car il encourage, pour des raisons d'économie d'eau, l'utilisation des eaux non potables. Attention toutefois à la qualité sanitaire de ces eaux. Le propriétaire d'un système d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine reste responsable de sa bonne mise en œuvre.

Les eaux non potables, appelées "impropres à la consommation humaine", proviennent de toute source hors du réseau de la Saur : eaux de pluie, eaux de puits ou de forages, eaux de rivière, mais aussi eaux grises (issues de douches, baignoire, lavabos, piscines).

À titre expérimental, est également autorisée l'utilisation des eaux-vannes issues des toilettes, pour l'évacuation des excréta, l'arrosage des jardins potagers, le nettoyage des surfaces extérieures et l'arrosage des espaces verts. Il en est de même pour les eaux issues des cuisines.

Les usages autorisés

- Alimentation des chasses d'eau des toilettes
- Lavage du linge
- Lavage des sols intérieurs
- Nettoyage des surfaces extérieures (y compris le lavage des véhicules)
- Arrosage des espaces verts et jardins potagers
- Alimentation des fontaines décoratives



Le mélange d'une eau non potable à l'eau du réseau est possible à condition qu'il se fasse sans retour possible vers l'eau du réseau de la Saur. La qualité de l'eau mélangée sera celle des eaux les plus impropres à la consommation.

Les conditions d'utilisation d'une eau non potable

Les réseaux d'eau potable et non potable doivent être strictement séparés.

Pour certaines utilisations, Il est nécessaire de faire une déclaration (via Internet) à la préfecture :

	Eau brute issue du milieu naturel (pluie, puits, forages)	Eaux grises (douches, lavabos, piscine)
Lavage du linge	Déclaration obligatoire	Déclaration (expérimentation)
Lavage des sols intérieurs	Autorisé sans déclaration	Déclaration (expérimentation)
Fontaines décoratives	Autorisé sans déclaration	Déclaration obligatoire
Jardins potagers	Autorisé sans déclaration	Déclaration (expérimentation)
Évacuation des excréta	Autorisé sans déclaration	Déclaration obligatoire
Lavage extérieur et voitures	Autorisé sans déclaration	Déclaration obligatoire
Arrosage espaces verts	Autorisé sans déclaration	Déclaration obligatoire

Voir le site "démarches-simplifiées.fr", rubrique "Déclaration au préfet d'un système d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques".



LA FIN DU RÉSEAU DES TÉLÉCOMS EN CUIVRE.....

La fin du réseau de télécommunication par câbles en cuivre est programmée au niveau national. La France est divisée en 7 lots, le dernier étant définitivement fermé en 2030. Concernant Glaignes, on ne connaît pas encore la date de fermeture du réseau qui se fera d'ici un à trois ans.

Une fois le réseau cuivre fermé, toutes les connexion téléphoniques et Internet passeront par la fibre optique.

Qu'est-ce que le réseau cuivre ?

Ce sont les câbles, souvent aériens, qui permettent de se connecter au téléphone et à Internet. Cela concerne les réseaux RTC, ADSL, VDSL, etc.

Le réseau cuivre arrive dans votre maison par une prise en T inversé. Ce type de prise ne sera plus fonctionnel à la fermeture du réseau cuivre.

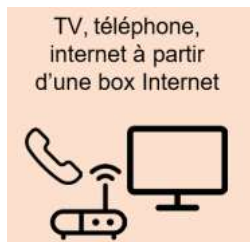


Les équipements concernés par le réseau cuivre sont nombreux :



Le téléphone
« classique »

le téléphone



TV, téléphone,
internet à partir
d'une box Internet

la télévision



Les alarmes

les alarmes



Téléassistance

le systèmes de
téléassistance



Les fax,
les imprimantes

les fax

Quelles sont les étapes de cette fermeture ?

Cela commence par la fermeture commerciale : actuellement, à la date du 31 janvier 2026, plus aucun opérateur ne pourra installer de prise ADSL chez un particulier (ou une entreprise).

La fermeture technique interviendra ensuite, en novembre 2028, 2029 ou 2030 selon les localisations géographiques. Cette fermeture signifie que l'ensemble des services sur le cuivre seront alors coupés. Tous les usagers auront dû migrer sur la fibre optique auparavant.

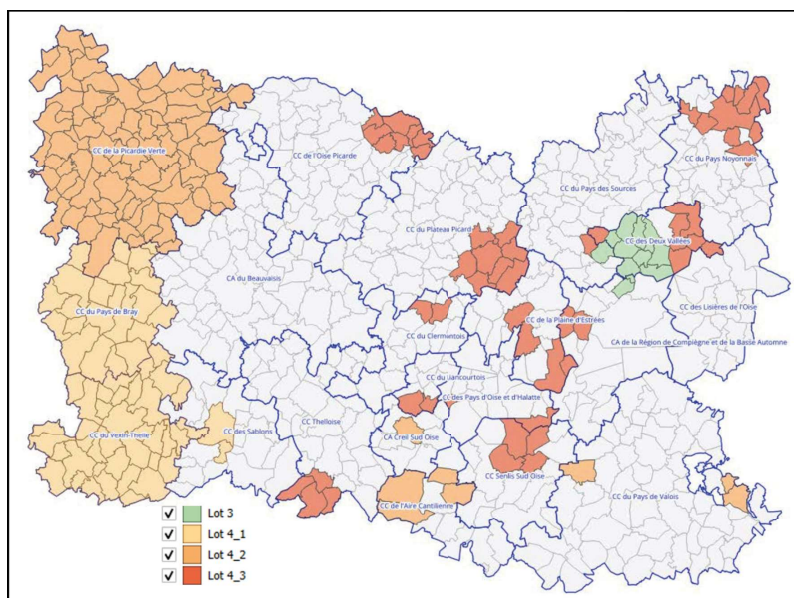
La dernière étape sera ensuite la dépose des câbles eux-mêmes par Orange qui est le propriétaire du réseau cuivre.

Où en est-on aujourd'hui ?

Nous en sommes au lot 4. Dans l'Oise, cela concerne 211 communes et 92 000 logements (21 % du Département).

La carte ci-jointe indique les communes de l'Oise où le réseau cuivre a déjà été fermé.

La date n'est pas encore connue pour Glaignes. Dès la commune sera informée de la date de fermeture définitive, nous vous le ferons savoir.





LA FIN DU RÉSEAU DES TÉLÉCOMS EN CUIVRE.....

Jusqu'à quand fonctionnera ma connexion cuivre ?

Votre connexion internet et/ ou votre ligne de téléphone fixe seront opérationnelles jusqu'à la fermeture technique du réseau cuivre. Nous vous conseillons toutefois d'anticiper votre passage à la fibre le plus tôt possible afin d'assurer la continuité de vos services (ADSL, xDSL, RTC, etc.) avant la date de fermeture technique du cuivre.

En passant à la fibre : faudra-t-il changer d'abonnement ?

Oui ! Les offres sur le réseau cuivre (téléphonie et/ou internet) devront être remplacées par un abonnement fibre. Vous pourrez conserver votre numéro de téléphone actuel en demandant la portabilité du numéro.

La fibre pourra aussi alimenter simplement une prise de téléphone fixe, pour ceux qui le souhaitent (sans prendre un abonnement Internet ou télévision). Voir les offres des opérateurs.

Vais-je pouvoir garder mes équipements en passant à la fibre ?

Pour votre TV, aucun problème. De même, votre téléphone, s'il n'est pas trop ancien (moins de 10 ans), sera réutilisable. Ces matériels devront être connectés à l'équipement fourni par l'opérateur (box) qui sera lui-même branché sur une prise électrique.

Quel est l'avantage de la fibre optique ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe .

Comment se connecter à la fibre optique ?

Pour mémoire, à Glaignes, la Commune avait prévu une prise par habitation. Pour ceux qui ne sont pas connectés à ce jour, contactez un fournisseur télécom (Orange, SFR, etc.). C'est lui qui réalisera la connexion de votre logement à la fibre. Dans le cas général où vous n'êtes pas très éloigné du réseau fibre, l'installation est gratuite.



LE PASS SPORTS.....

Le Département apporte une aide aux familles pour le sport, en remboursant 15 euros de la licence sportive d'un jeune de moins de 18 ans.

Comment bénéficier de l'aide ?

1. Se connecter sur Oise.fr
2. Télécharger le Pass Sports Citoyen
3. Renseigner les informations (indiquer le club choisi)
4. Réceptionner le coupon Pass Sports Citoyen envoyé par Email
5. Transmettre le coupon au club sportif. L'aide de 15 euros sera déduite du prix de la licence.



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....



MIGRATION D'AUTOMNE

La migration est un mouvement saisonnier de certains oiseaux, qui se déplacent entre une aire de reproduction et une aire d'hivernage.

La migration d'automne ou migration post-nuptiale (période où les oiseaux rejoignent leurs quartiers d'hivernage) s'étale d'août à novembre. C'est une période intéressante car on peut voir beaucoup d'espèces inusuelles en route vers des contrées plus chaudes. Certains oiseaux entament un long vol, parfois à plusieurs milliers de kilomètres, au-delà du Sahara. D'autres, venant des régions arctiques, migrent vers l'Europe de l'ouest, où comparativement, elles trouvent notre hiver plus doux.

L'objectif de la migration est d'assurer la survie des espèces face aux variations saisonnières.

À la fin de l'été, quand le nombre d'insectes diminue, plusieurs stratégies se dessinent chez les oiseaux strictement insectivores : les uns changent de régime alimentaire et passent l'hiver sur leur site de nidification, les autres emmagasinent de grandes réserves d'énergie et migrent vers le sud. Pour ceux qui migrent, ils doivent accumuler des réserves d'énergie sous forme de graisse, qui leur permettront de faire face aux efforts intenses du voyage. Certains peuvent doubler de poids, ce qui leur permet de voler pendant 115 heures au maximum.

Chaque espèce d'oiseau migrateur a sa propre histoire, son propre trajet migratoire et sa propre manière de faire face aux défis du changement climatique. Chacune utilise une variété de méthodes, dont le soleil, les étoiles et le champ magnétique terrestre. Il est aussi important de noter que la migration n'est pas une décision individuelle, mais un comportement collectif.

La plupart des oiseaux migrants peuvent être répartis en 2 espèces :

- **Les migratrices totales**, presque toutes insectivores : sont concernées les espèces dont tous les individus quittent l'Europe pour hiverner en Afrique (hirondelles, martinets, gobe-mouches, Traquet motteux, fauvettes, pouillots,...).



Pouillot véloce



Merle

- **Les migratrices partielles**, qui mangent surtout des herbes et autres plantes ou encore des invertébrés : concernent les espèces dont la stratégie de migration varie en fonction des individus et de leur origine géographique. Certains migrent à l'intérieur de l'Europe ou viennent y passer l'hiver, alors que d'autres sont sédentaires (canards, oies, limicoles, héron cendré, merle noir, étourneau, cygne tuberculé, martin-pêcheur, pouillot,...). A noter que nos oiseaux sédentaires peuvent faire mouvement vers le sud ou l'ouest si le temps se détériore soudainement. La plupart de ces oiseaux retournent d'où ils sont venus lorsque la vague de froid se termine.

- **Les migratrices rampantes**, pour les espèces qui "ne migrent" pas vraiment mais descendent de quelques centaines de km au sud si les conditions deviennent plus dures (Rouge-gorges, Rougequeue, quelques Grives, Merles, Linottes, Bouvreuils...). Ils y stationneront quelques jours, voire quelques semaines, en fonction de la nourriture disponible et décideront ensuite de continuer à descendre de 100 ou 200 km, ou bien de commencer à remonter... Alors nous héritons dans notre jardin des Rouge-gorges de Bruxelles ou de Lille, et les nôtres descendront vers Orléans, Nevers, etc...



Bouvreuil pivoine mâle



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

On distingue plusieurs types de migrations :

- La migration nocturne : pour les oiseaux voyageant la nuit et se reposant le jour, ce qui leur permet de bénéficier de conditions aérologiques favorables (air frais réduisant les risques d'hyperthermie et de déshydratation, faibles turbulences) et d'une prédation moindre. 2/3 des oiseaux, dont de nombreuses espèces de passereaux tels que la grive mauvis, le loriot d'Europe, la pie-grièche écorcheur, la tourterelle des bois, le rossignol philomèle, la bondrée apivore,...
- Les oiseaux à migration diurne (plus nombreux)

Les oiseaux migrent souvent en grands groupes, appelés » vols », ce qui leur permet de partager les efforts du voyage et d'augmenter leurs chances de survie. A Chacun son vol :

- **Les planeurs** (rapaces, cigognes) utilisent le vol à voile : ils exploitent les courants d'air chaud pour s'élever sans effort, puis se laissent glisser jusqu'à l'ascendance thermique suivante. Ainsi, ils peuvent voyager léger et parcourir de très longues distances sans effort. Ce type de vol est possible uniquement de jour et sur la terre ferme car les ascendances thermiques sont absentes sur les étendues d'eau.



Cigognes en halte migratoire



Vanneaux huppés

- **Le vol battu** : Ce type de vol est très consommateur en énergie. Il nécessite donc d'effectuer des réserves de graisse importantes avant le départ mais aussi lors des haltes migratoires. Par opposition aux planeurs, ces migrants sont moins dépendants des conditions météorologiques et peuvent voler plusieurs jours consécutivement, exemple du courlis corlieu.

- **Les vols en V** pour des migrants grégaires. Cette technique de vol permet aux oiseaux situés derrière l'oiseau de tête, de profiter de l'aspiration de ce dernier et donc d'économiser de l'énergie. Par ailleurs, le gréganisme permet de limiter les risques dus aux prédateurs, de migrer en famille et donc de montrer les voies de migration à la nouvelle génération (comme les oies, les grues, les cormorans et les canards,...).



Grues cendrées

Dangers naturels durant la migration

- la prédation : principale cause de mortalité durant la migration, surtout pour les passereaux.
- les vents et tempêtes : ils peuvent déporter sur de longues distances certains migrants, en particulier ceux de petite taille.
- les barrières naturelles : mers, montagnes et déserts.

Dangers anthropiques

- la pollution lumineuse émanant des grandes métropoles qui peut être responsable de nombreuses collisions et désorientations.
- les lignes électriques et éoliennes qui peuvent causer électrocutions et collisions.
- la modification des habitats (notamment les zones humides) qui amoindrit la qualité et la quantité des haltes migratoires, essentielles pour que les oiseaux reconstituent leurs réserves de graisse, en route vers leur lieu d'hivernage.
- la chasse, avec en France 65 espèces d'oiseaux chassables (contre 29 au Danemark, 13 en Belgique, 3 aux Pays-Bas) soit plus de 25 à 30 millions d'oiseaux abattus chaque année.



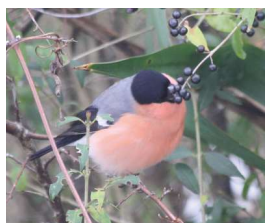
L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

Migration et changement climatique

Certaines espèces ont tendance à revenir plus tôt au printemps sur leur lieu de reproduction. Depuis trente ans, cette précocité atteint 5 à 12 jours selon les espèces. Si les dates d'arrivée des migrateurs sur les sites de reproduction ne coïncident pas avec le pic d'émergence des insectes, la mortalité dans les nichées peut être drastique. Le changement climatique, additionné aux autres menaces présentes, notamment sur les zones d'hivernage, participent à rendre incertain le futur d'un grand nombre de migrateurs dans les décennies à venir.

Notons que par sa géographie, sa diversité et son climat varié, la France est une étape cruciale pour des millions d'oiseaux migrants. Elle joue souvent un rôle de refuge en cas de vague de froid plus nordique.

PETITS RAPPELS POUR AIDER LA BIODIVERSITÉ EN AUTOMNE



Bouvreuil

L'automne c'est aussi le moment où la nature va entrer "en dormance". On peut favoriser le développement de la biodiversité en laissant de vieilles branches, un tas de feuilles mortes, au fond du jardin, en laissant quelques baies sur les haies afin que les oiseaux s'en nourrissent en hiver. Ceci aidera également les hérissons qui cherchent à s'installer sous un tas de bois, sous le plancher d'une cabane de jardin, un tas de branches mortes ou de feuilles... Et rappelons-le, l'automne est le moment idéal pour creuser des mares..."

Nettoyage des nichoirs : à cette saison, les nichoirs pour oiseaux cavi-coles sont désertés. C'est le bon moment pour les nettoyer et entretenir leurs fixations. L'idée est de retirer l'ancien nid et de nettoyer les matériaux apportés par les passereaux pour la confection du nid. Il est conseillé de porter un masque et des gants pour broser l'intérieur. Le nichoir doit être complètement vidé avant d'être refermé, les oiseaux construisant un nouveau nid lors de la saison de reproduction. Attention, dès le mois de janvier, les mésanges charbonnières et bleues prospectent les cavités pour la future nidification... Alors soyez prêts !



Crédit photos : Thierry Decouttere, Fabienne Kawass

LA PROMENADE DU SAC.....

Le sac estampillé "Glaignes" continue sa promenade de par le vaste monde. Nous recevons encore régulièrement de ses nouvelles. En voici quelques unes :

Il a accompagné Jean-Louis Antonik dans les Hautes-Pyrénées :





LA PROMENADE DU SAC.....

Avec Marie-Joseph Lahaye,
le voici aux Pays-bas :



À la Réunion



Tiens, le revoici à la
fête à la tarte !



LA COURGE FARCIE AUX CHÂTAIGNES.....

Un plat typique de l'automne pour lequel il vous faut une courge butternut, des champignons, des châtaignes, de l'ail, des fines herbes, de la muscade et du fromage râpé.

- Coupez la courge en deux et videz les graines et la chair.
- Hachez la chair et mélangez-la avec des tranches de champignons et des châtaignes finement coupées, de l'ail, des fines herbes, de la muscade.
- Faire revenir la préparation quelques minutes dans l'huile d'olive
- et farcir les deux parties de votre courge.
- Cuire environ une heure dans un four à 200°C.
- Saupoudrez de fromage râpé (gruyère, parmesan, tome...) 15 minutes avant la fin de la cuisson pour faire gratiner.

La châtaigne peut servir de farce pour de nombreux plats :

Farcissez un poisson d'un mélange composé de châtaignes cuites et hachées avec des échalotes émincées et des herbes (aneth, persil...). Pochez-le poisson dans un court-bouillon ou mettez-le au four.

Vous pouvez aussi farcir une volaille avec des châtaignes hachées mélangées avec un œuf battu, de la mie de pain et des herbes.



PHOTO MYSTÈRE.....

Mais qu'est-ce donc que cette photo prise à Glaignes ? Creusez-vous les méninges, vous l'avez déjà tous vue !

Il s'agit de la vanne qui ferme ou ouvre la bassin du lavoir. Très utile dans le passé (et beaucoup moins aujourd'hui !).
Allez voir le lavoir d'ailleurs, de superbes et effrayantes décorations viennent d'y être ajoutées par la dynamique équipe de Glaignes Etxea.



L'AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Événement	Description	Site
14/6 - 10/11		Exposition	Crépy	Saint-Thomas de Canterbury	La première phase de la restauration de la tour-clocher de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury se termine. À cette occasion, le Musée de l'archerie et du Valois propose l'exposition Saint-Thomas-de-Canterbury, la pierre & l'esprit.	
13/9 - 2/11	9h30-12h30 13h30-17h30	Exposition	Crépy	Détours	"Détours" est une exposition artistique collective présentant le travail de 12 artistes aux univers variés qui vivent et travaillent dans l'Oise. À l'Office de Tourisme "	
6/10 - 12/10	toute la journée	Atelier	Crépy	Résidence d'écriture	L'automne approche et avec lui, cette période si propice à l'introspection créative. Et si c'était le moment parfait pour donner un nouvel élan à votre projet d'écriture ?	
10/10	18h 30	Conférence	Crépy	Qu'est-ce qu'on mange ?	Dans le cadre de la Semaine du goût, la MJC centre social vous propose une conférence "Qu'est ce qu'on mange ? Quand l'heure du repas devient stressante pour tout le monde"	
10/10	20h 30	Théâtre	Peroy les Gombries	L'Abolition des Privilèges	Solo étincelant de Maxime Pambet, qui retrace cette nuit du 4 août 1799 où, alors que le peuple hurle sa colère, les députés votèrent la suppression des privilèges de la Noblesse.	
11/10	9h 30	Sortie Nature	Fresnoy la-Rivière	Balade à la découverte de l'Automne	Au départ de Fresnoy-la-Rivière, une balade commentée d'environ 6,5 km (3h00) vous est proposée dans la vallée de l'Automne. Vous serez accompagné(e)s par un agent du SAGEBA pour découvrir la rivière et ses milieux aquatiques, sa faune et sa flore ainsi que les projets réalisés pour améliorer la biodiversité.	
11/10 - 12/10	10h à 18h	Évènement	Crépy	10e Forum des facteurs d'arcs et de flèches	Chaque année au mois d'octobre, le musée donne l'occasion aux artisans, aux archers, aux amateurs d'objets de collection et aux visiteurs d'échanger autour de la fabrication traditionnelle d'arcs et de flèches le temps d'un week-end.	
11/10	15h - 17h	Atelier	Crépy	Alimentation Durable	Dans le cadre de la Semaine du goût, la MJC Centre social vous propose un atelier famille parents et enfants animé par le CPIE de l'Oise	



L'AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Événement	Description	Site
18/10	10h 30	Conférence	Crépy	Traditions et folklore du Valois : coutumes et célébrations	Le Valois est une terre de traditions, où légendes, fêtes et savoir-faire ancestraux se perpétuent à travers les siècles. Venez découvrir les coutumes et célébrations qui rythment la vie locale, des danses et musiques traditionnelles aux récits populaires qui font l'âme de la région.	
25/10 et 26/10	10h à 2h - 10h à 18h	Festival	Crépy	Festival Jeux de Société	L'association Jeux Passion et Stratégie organise son 19e Festival des jeux de société à Crépy-en-Valois les 25 et 26 octobre 2025. Au programme : plus de 200 jeux présentés dont de nombreuses nouveautés de l'année, des tournois des animations, un concours geek, un espace de vente, un coin pour se restaurer...	
2/11	9h à 18h	Foire	Crépy	Foire de Crépy	Événement traditionnel organisé depuis de nombreuses années, la Foire de Crépy revient dimanche 2 novembre 2025 !	
8/11	10h 30	Conférence	Crépy	Le Valois dans la 1ère Guerre Mondiale	De l'épisode des Taxis de la Marne en 1914 à l'offensive décisive de 1918, le Valois a été un acteur clé de la Grande Guerre.	
14/11	20h 30	Théâtre	Betz	Tant Bien que Mal	Une performance poignante à propos d'une famille traversée par le deuil d'un de ses membres ; un hymne à la vie où le rire l'emporte toujours.	
19/11	15h	Théâtre	Betz	Cavalcade en Cocazie	Un carnet de voyage musical, un spectacle de toute beauté où se mêlent mélodies brutes, rythmes endiablés et costumes à poils longs.	
28/11	20h 30	Théâtre	Betz	Drache nationale	La pluie comme métaphore de la vie... Une « drache » jubilatoire qui jongle et swingue avec les giboulées qui balisent notre quotidien.	
6/12	10h 30	Conférence	Crépy	Un cœur de pierre : l'exploitation ancienne du calcaire en Valois	On associe souvent le Valois à ses grandes cultures céréalières ou à ses vastes forêts. Pourtant, une autre ressource a façonné son histoire : la pierre calcaire. Exploitée depuis des siècles, elle a structuré le territoire et donné naissance à une véritable économie souterraine.	

**LA MAIRIE**

4, rue de Metz
60129 Glaignes
03.44.59.04.10

Permanences

Lundi de 09h30 à 11h00
 Mercredi de 18h30 à 20h00
 Vendredi de 14h00 à 16h00

Les numéros d'appel urgents suivants vous permettent de contacter vos élus en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

Maire : Marie-Paule TARDIVEAU • 06 32 14 88 68
 1^{er} Adjoint : James MARTIN • 06 37 30 18 61
 2^{ème} Adjoint : Patrice MAIELLO • 06 45 00 87 84
 3^{ème} Adjoint : Bernard GAY • 07 72 24 29 99

Quelques numéros d'urgence :

Police, gendarmerie	: 17	Pompiers	: 18
Samu	: 15	Violence sur enfants	: 119
Saur (problème eau potable)	: 03 60 56 40 09	Sicae (problème électricité)	: 03 69 24 09 88
Saur (votre dossier)	: 03 60 56 40 01	Sicae (votre dossier)	: 03 44 926 926

D'OÙ VIENT L'EXPRESSION "ÊTRE AU TRENTE-SIXIÈME DESSOUS" ?

Lorsqu'une personne est en souffrance, sur le plan physique ou bien psychologique, on dit parfois qu'elle est "au 36ème dessous".

Cette expression est née au cours du XIX^{ème} siècle, au sein de l'univers théâtral. À l'époque, on disait "être au troisième dessous" en référence aux trois sous-sols fréquemment construits sous la scène dans les opéras et les théâtres qui permettaient de manœuvrer les décors. En effet, lorsqu'une pièce était huée par les spectateurs, il pouvait arriver que les comédiens soient contraints de se réfugier au dernier niveau inférieur, là où étaient entreposés les accessoires.

Par extension, la locution a désigné toutes les formes d'échecs. L'idée d'exagérer jusqu'au "trente-sixième dessous" est ensuite apparue dans le langage courant pour exprimer un état encore plus dramatique, tandis que l'expression perdait sa référence théâtrale.

Rappel des horaires des activités bruyantes autorisées

Lundi - vendredi	: 8 h 30 - 12 h	et	13 h 30 - 19 h 30	Dimanche / jour férié : 10 h - 12 h
Samedi	: 9 h - 12 h	et	13 h 30 - 19 h	

Pour améliorer sans cesse le contenu des prochains numéros de ce bulletin, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et/ou articles, soit à l'attention des "Echos de Glaignes" à l'adresse de la mairie ou, mieux, sur notre adresse mail :

lesechosdeglaignes@orange.fr

L'équipe rédactionnelle des Échos de Glaignes : B. Gay, G. Jacques, MJ. Lahaye, P. Maiello, M. Meignen, R. Odent, F. Rayssier, C. Isaac, F. Kawass, les représentants des associations, les membres de l'équipe municipale.

Directrice de publication : Marie-Paule Tardiveau

Crédits photos : dons Mairie, associations, organismes cités, équipe municipale, Thierry Decouttere, Fabienne Kawass, Sageba, Régine Boitel, Adobe Stock, . .